



SECTION
DE L'
ALLIER



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Décembre et janvier 2015/2016



Comme chaque fin d'année, la campagne de mutation va être l'objet de préoccupations de nombreux agents.

Doivent déposer obligatoirement une demande dans le cadre du mouvement national :

- Les agents désirant changer de **département, RAN et/ou Mission-structure** ;
- Tous les agents classés « excellents » à l'issue des CAPL de liste d'aptitude de C en B et B en A ;
- Les agents affectés ALD-DEPT ou ALD -RAN ;
- Les stagiaires « École » pour leur affectation à l'issue de la scolarité.

Ouverture d'AGORA Vœux : 18 Décembre 2015

Fin de campagne : 22 Janvier 2016

(Le premier Février pour les B stagiaires, le 2 pour les A stagiaires)



- **Fin du Mouvement complémentaire pour les cadres A et B (le dernier étant celui de Mars 2016) ;**
- **Un mouvement spécifique sur postes (à compter de Mars 2017),**
- **L'obligation pour les cadres B ayant bénéficié d'une formation initiale de rester trois ans dans la dominante pour laquelle il ont été formés ;**
- **Les missions structures réduites à 5 (FIPER, FIPRO, GCPUB, Direction et EDR) au lieu de 9 précédemment. HYP, SIPIE et SERCO sont intégrés dans FIPER et BCR dans FIPRO) ;**
- **L'obligation pour les cadres C d'exercer leurs fonctions au sein de leur première affectation pendant une durée minimale de trois ans ;**
- **Aménagements ponctuels de certaines RAN (possibilité de fusion).**



	Projet	Mouvement définitif
CADRES C	11 Avril 2016	2 Juin 2016
CADRES B	2 Mai 2016	30 Juin 2016
CADRES A	3 Mai 2016	23 Juin 2016

Afin de répondre à toutes vos questions, nous serons présents :

Le mardi 5 Janvier 2016 à 14H au CFP de CUSSET

Le jeudi 7 janvier 2016 à 14H au CFP de YZEURE

Le mardi 12 janvier à 14H au CFP de MONTLUCON

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone . Nous sommes à votre disposition.

Michelle BOUVIER élue nationale catégorie B : 06-87-06-87-41

Christophe RANDOING secrétaire de section et ancien élu national : 06-66-09-42-04

N'oubliez pas de nous adresser une copie de votre 75T et des justificatifs éventuels afin que nous défendions votre dossier en CAP Nationale.



BULLETIN D'ADHESION

NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le

(signature) → **66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu**